

## Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de la Haute-Saône

### Rénovation de l'éclairage public de RIOZ pour l'amélioration de sa qualité et la réduction des coûts énergétiques

Vesoul, le 26 juillet 2024

Alors que la sobriété énergétique est au cœur des préoccupations des collectivités, la commune de RIOZ, avec l'appui du Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de la Haute-Saône (SIED 70), maître d'œuvre et maître d'ouvrage délégué, a réalisé d'importants travaux d'éclairage public dans le bourg ainsi que dans les communes rattachées de Anthon et Les Fontenis.

#### → **Rénovation de 410 luminaires en platines Leds et changement de 31 horloges astronomiques**

Afin d'optimiser l'éclairage public, d'importants travaux ont été réalisés. 410 anciens luminaires dotés d'ampoules 150, 100 ou 70 Watts, correspondants à 57 % du parc d'éclairage public de la commune, ont été rénovés en plateaux leds d'une puissance moyenne de 52 Watts.

Pour éclairer au plus juste, les installations sont dorénavant équipées de coupe-flux permettant d'éclairer uniquement la partie publique de la rue, et non la partie privée (façade, jardin).

De plus, le remplacement de 31 horloges par des appareils plus récents et plus performants offre désormais la possibilité d'optimiser précisément le temps d'allumage via une programmation de l'allumage et de l'extinction en fonction des cycles diurnes et nocturnes.

Le changement de technologie, la baisse des puissances et l'ajustement des contrats de fournitures d'électricité, engendrent dès à présent, a minima, une baisse de 50 % de la facture énergétique de la commune.

Globalement, les avantages de ce procédé ne se limitent pas à la réduction des coûts énergétiques, ils garantissent également un meilleur éclairage et une préservation de l'environnement. En effet, dans la mesure du possible, l'ancien luminaire est conservé et rénové.

De plus, les installations sont équipées de technologies permettant une température de couleur plus chaude et plus favorable à la biodiversité, accompagnées d'une gestion de l'intensité selon la période de fonctionnement.

## → Le déroulement des travaux

Les travaux ont débuté le 2 janvier 2024 par les rues des Fraisiers, des Roses, des Merisiers, et des Noisetiers puis se sont étendus sur l'intégralité de la commune. Une tranche de travaux complémentaires de 95 luminaires est en cours de réalisation depuis le début du mois de juillet. Les travaux sont réalisés par l'entreprise CITEOS (25), mandatée par le SIED 70. A l'issue de ce programme de travaux, ce sera 83 % du parc d'éclairage public de la commune qui disposera de la technologie leds.

## → Le financement des travaux

Ces travaux représentent un coût total de 255 500 € TTC cofinancés par l'État à hauteur de 99 000 € dans le cadre du Fonds vert et par le SIED 70 à hauteur de 71 000 €, soit un reste à charge pour la commune de 85 500 €.

## → Pour aller plus loin

### **Le service maintenance éclairage public du SIED 70**

Le SIED 70 a accompagné la commune de Rioz dans la rénovation de son parc d'éclairage public dans le cadre de l'adhésion de la commune au service de maintenance éclairage public proposé par le syndicat.

En effet, depuis 2023, le SIED 70 propose aux collectivités haute-saônoises d'adhérer à un service de maintenance permettant d'assurer différentes prestations avec notamment : le géoréférencement du réseau d'éclairage (réseau qualifié de « sensible »), la maintenance préventive et curative, la mise à disposition d'un logiciel de gestion (également disponible en application mobile) permettant de faire l'interface entre les communes, les entreprises et le SIED 70 ainsi qu'en option, l'installation et la dépose des illuminations temporaires de Noël.

### **Le dispositif Lum'Acte de la FNCCR**

La Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies, fédération à laquelle adhère le SIED 70, propose un dispositif nommé Lum'Acte dont l'objectif est d'une part d'accompagner les syndicats d'énergie dans leur politique de rénovation des parcs d'éclairage public et d'autre part, de favoriser l'octroi de subventions. Lauréat 2022 de ce dispositif, le SIED 70 bénéficie ainsi d'une expertise quant à l'ingénierie qu'il propose aux collectivités.

### Contacts SIED 70

**Contact Service maintenance éclairage public :**

Philippe GIRARD : 06 62 53 50 90 - [p.girard@sied70.fr](mailto:p.girard@sied70.fr)

Nicolas ROLLAND : 06 76 82 08 26 - [n.rolland@sied70.fr](mailto:n.rolland@sied70.fr)

**Contact Communication :**

Sandrine GUENET : 06 99 25 80 41 - [s.guenet@sied70.fr](mailto:s.guenet@sied70.fr)

### Contacts Marie de RIOZ

Nicolas DEFRAIN : responsable technique - [nicolas.defrain@rioz.fr](mailto:nicolas.defrain@rioz.fr)

Gaël CROUHY : responsable des services : 03 84 91 09 15 - [gael.crouhy@rioz.fr](mailto:gael.crouhy@rioz.fr)

### À propos du SIED 70

Le SIED 70, c'est plus de 25 années d'expertises dans le domaine de l'électrification et de l'éclairage public sur le territoire de la Haute-Saône. Mais aussi : un service Energies Renouvelables, avec la construction et l'exploitation de chaufferies biomasse collectives, un service de conseils en Energie Partagés, la valorisation de vos certificats d'économies d'énergie, ainsi que le déploiement de bornes de recharges, pour véhicules électriques.